

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « épanouissement du citoyen et
jeunesse »

Conseil municipal du 26 septembre 2011
Séance du 1^{er} septembre 2011

34 Grange à musique – conventions annuelles d'application de la convention d'objectifs entre l'Etat, la DRAC Picardie, la Région Picardie et la Ville de Creil

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET,
Mme JAJAN, MM. KCHOK, ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL,
BOUKHELIF, OYONO, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, PAMART,
Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI,
MM. TAHI, BELMHAND, Mme LEFEVRE, M. NACHITE, Mme RIFFAULT

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

Mme KEZZOUL

Pouvoir à :

M. ABBA-SIDICK

Mme PAMART

Pouvoir à :

M. SZPIRKO

Mme KOUACHI-MAHSAS

Pouvoir à :

M. RIFI-SAIDI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 38

■ **Rapport de présentation :**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe, expose :

Par délibération n°10 en date du 2 mai 2011, vous avez autorisé monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Régional de Picardie et la Ville de Creil dans le cadre des activités régulières et du développement de la Grange à Musique.

Cette convention d'objectifs précise les modalités de partenariat entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Régional de Picardie et la Ville de Creil, sur la période 2011-2013. Elle prévoit, pour fixer le montant de la participation de l'Etat et de la Région, la signature de conventions annuelles de financement ou avenants financiers.



maintenant !

Il vous est proposé d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer lesdites conventions annuelles d'application ou avenants financiers annuels sur la période 2011 à 2013, correspondant à la durée de la convention cadre.

Vous êtes appelés à voter

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu la convention portant charte d'objectifs 2011/2013 entre la Région Picardie, l'Etat/DRAC de Picardie, la Ville de Creil concernant la grange à musique,

Vu la délibération n°10 du conseil municipal en date du 2 mai 2011,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions annuelles d'application ou avenants financiers annuels pour les exercices 2011 à 2013, correspondant à la convention d'objectifs 2011/2013 entre la Région Picardie, l'Etat/DRAC de Picardie, la Ville de Creil concernant la grange à musique.

Article 2 : d'imputer les recettes correspondantes sur le compte prévu à cet effet sur le Budget de la ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **04 OCT. 2011**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

05 OCT. 2011

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le ~~05.10.11~~ 10.11 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Rakry

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
Creil
OISEPICARDIE